

Société suisse des officiers : activité de la commission REX

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **122 (1977)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité de la Commission REX

La Commission REX, organe créé par le Comité central de la Société suisse des officiers, travaille en premier lieu à l'intention des sections de la SSO pour contribuer à l'instruction hors service de leurs membres.

Le but de la Commission est résumé dans son sigle « REX »: elle signale aux sections des conférenciers (en allemand « Referenten ») et organise des excursions et des visites.

Elle propose des conférenciers appartenant au corps des instructeurs ou aux milieux économiques et politiques et pouvant traiter de problèmes d'actualité en relation avec la défense générale, l'acquisition de nouvelles armes, l'instruction, la défense antichar, la volonté de défense, etc. La Commission signale également des sujets sortant du cadre strictement militaire.

Au printemps de chaque année, des listes de conférenciers, l'une pour les orateurs suisses et l'autre pour ceux provenant de l'étranger, sont remises aux sections. Ces listes n'indiquent pas seulement le nom du conférencier et le sujet traité mais précisent encore la forme de l'exposé (avec ou sans projections, films, clichés, exposé unique ou discussion du type table ronde, etc.).

Lors de l'appel à des conférenciers étrangers, il est tenu compte des langues, des frais de déplacement et aussi des exigences de la neutralité. Ces dernières années, les conférenciers étrangers provenaient des pays suivants: Allemagne, Autriche, France, Royaume-Uni, Roumanie, URSS, Israël.

* * *

Les voyages d'étude, en Suisse et à l'étranger, doivent donner aux membres de la SSO des visions réalistes du combat moderne. Il s'agit de leur montrer des méthodes d'instruction et de parfaire leurs aptitudes tactiques et techniques afin qu'ils puissent transmettre à leurs troupes les nouvelles connaissances acquises ainsi.

Lors des déplacements hors de Suisse, les officiers peuvent en outre comparer nos solutions propres à ce qui se fait ailleurs. Ici également,

la Commission REX fait ses choix en fonction des questions d'actualité pour notre armée.

Toutes les demandes de voyage d'étude à l'étranger doivent passer par la Commission REX. En effet, selon les prescriptions en vigueur du DMF, les sections de la SSO ne sont pas habilitées à traiter directement avec les armées étrangères.

Pour 1977, les voyages suivants sont envisagés :

- un à trois jours en France (engagement de l'hélicoptère comme moyen de combat, transport, liaison et observation) et en Italie (instruction, armement et engagement des troupes de montagne);
- une à deux semaines en Chine (voyage déjà prévu pour 1976 et reporté en raison du tremblement de terre) et USA (instruction, engagement et équipement des formations mécanisées; collaboration chars/artillerie, défense antichar avec engins guidés).

* * *

Le travail de ses organes centraux mis à part, l'activité de la SSO se déroule à l'intérieur des sections cantonales et des sections d'arme. Il appartient donc à chaque section d'informer ses membres sur les voyages et excursions organisés par la Commission REX.

